

Plan Local d'Urbanisme MONESTIER DE CLERMONT

Modification n°2 - Approbation

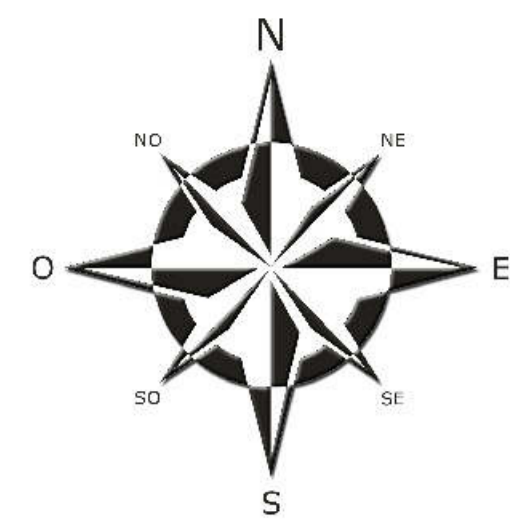
Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
municipal en date de ce jour :

le

le Maire

PLAN N° 5.1	PROCEDURES		
	REVISION N°1	MODIFICATION	MISES A JOUR
ECHELLE 1 / 5000	Approbation le 11 avril 2005	Modification n°1 approuvée le 23 avril 2007 Modification n°2 approuvée le 6 mars 2012	
Mise au point			
Conception Sylvain Vior - Urbanisme 015 avenue des Jeux Olympiques La Mésaise D1 38100 GRENOBLE	B.E. Dessin InfoSIG Cartographie 10 ter av. de Genève 74000 ANNECY Tél: 04 50 45 54 60	Fond Cadastral Origine Cadastre Savoie Informatique et Graphisme Droits de l'Etat réservés mise à jour 2010	Mises à jour du bâti 2010

Edition numérique n°2 du 6 mars 2012



SINARD

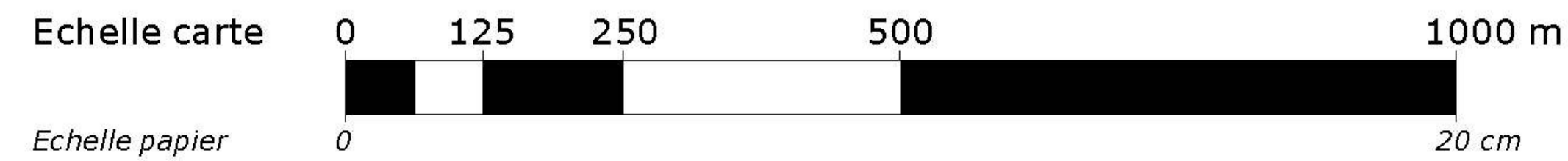
TREFFORT

SAINT-PAUL-LES-MONESTIER

ROISSARD

Légende

- ZONES URBAINES**
- U1 / U1a - Zone urbaine centre-bourg
 - U2 / U2a / U2a1 - Zone urbaine périphérique
 - U3 - Zone urbaine à vocation d'activités
 - U4 / U4r - Zone urbaine à vocation d'infrastructures de transports
 - U5 - Zone urbaine à vocation d'activités de sports et de loisirs
 - U6 - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs et d'équipements publics
- ZONES A URBANISER**
- AU - Zone à urbaniser
 - AU2 / AU2a2r / AU2b1 / AU2b2 / AU2b3 - Zone à urbaniser sous forme d'ensemble
- ZONES AGRICOLES**
- A / Ar - Zone agricole
- ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**
- N / Nr - Zone naturelle et forestière
 - N1 - Zone naturelle à caractère patrimonial
 - N2 / N2r - Zone naturelle, reconversion tolérée du bâti existant pour habitations
 - N3 - Zone naturelle, reconversion tolérée du bâti existant pour activités
- ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES**
- Risques naturels (arrêté préfectoral du 15/12/1983)
- Zone de glissements de terrain importants
 - Zone de glissements de terrain de faible ampleur
 - Zone d'éboulement et d'avalanche dangereuses
 - Emplacement réservé
 - Espaces boisés classés (existant au titre de l'article L. 130-1)
 - Éléments bâtis ou paysagers repérés au titre de l'article L. 123-1-5-7*
 - Haies et ripisylves repérées au titre du L. 123-1-5-7*
 - Parcs et espaces boisés repérés au titre de l'article L. 123-1-5-7*
 - Voie concernée par la préservation de la diversité commerciale au titre de l'article L. 123-1-5-7 bis



Liste des Emplacements Réservés

Numéro	Désignation des opérations	Surface d'emprise approximative	Collectivité, services et organismes publics bénéficiaires
1	Extension du collège et de ses équipements, secteur du Vaure		réalisé
2	Bouclage de la route des Chambon, entrée sud de Monestier de Clermont	550 m ²	Commune
3	Aménagement d'un parking, centre bourg	1165 m ²	Commune
4	Aménagement d'un parking, centre bourg		réalisé
5	Extension du cimetière, Côte de l'Etauday		réalisé
6	Plateau sportif et extension, les Carrières entrée Nord de Monestier de Clermont	2944 m ²	Commune
7	Elargissement d'une voie, le long de la limite Nord du cimetière et de son extension - largeur de plateforme 6 m.		réalisé
8	Aménagement d'un cheminement mode doux, Grande Prairie - largeur 5 m.	125 m linéaires	Commune